

ÉOLIENNES EN MER
AU LARGE DE LA NORMANDIE

CENTRE MANCHE

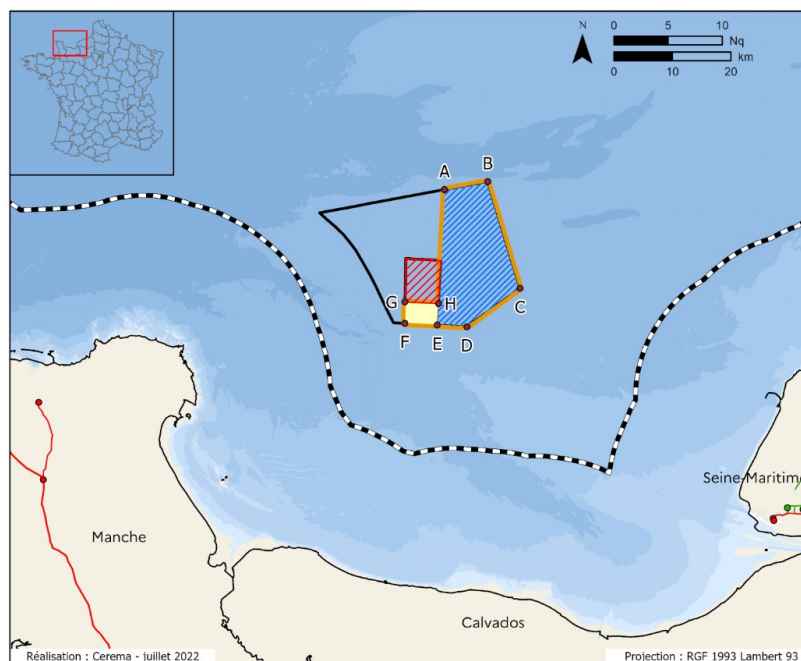


Réunions d'information et d'échanges sur le développement éolien en mer en zone « Centre-manche »

Par sa [décision du 9 août 2022](#), publiée au journal officiel du 12 août 2022, la Ministre de la transition énergétique a annoncé l'intention de l'État de poursuivre le projet éolien en mer **Centre Manche 2**, d'environ 1,5 GW, par le lancement de la procédure de mise en concurrence pour la désignation de l'entité privée qui sera en charge de la construction de ce projet.

Cette décision précise que le projet éolien sera raccordé vers le Calvados et plus particulièrement vers les côtes de Nacre ou Fleurie.

Ce nouveau projet éolien en mer sera situé à proximité du projet éolien **Centre-Manche 1** et au plus proche à 38 km des côtes. Il est situé au sein de la zone « Centre Manche » de 500 km² qui avait été retenue en tenant compte des conclusions du débat public mené en 2019 et 2020. La puissance éolienne en développement dans la zone « Centre Manche » est donc portée à environ 2,5 GW, avec l'objectif de produire à l'horizon du début des années 2030, l'équivalent de la consommation électrique de 2 millions de foyers français.



Zone retenue pour la procédure de mise en concurrence relative au parc Centre Manche 2

Zone préférentielle pour l'implantation du parc Centre Manche 2

Sud Concession

Zone Centre-Manche

Zone de la concession granulat

Limite extérieure de la mer territoriale 12M

Postes électriques Lignes électriques

• 225kV — 225kV

• 400kV — 400kV

Par ailleurs l'appel d'offres du projet **Centre Manche 1** vient de franchir une étape importante avec, le 10 novembre 2022, la remise des offres des candidats en concurrence pour ce projet.

Compte-tenu de cette actualité, l'équipe en charge du développement des projets au sein des services de l'État et de RTE rencontrera le public lors de deux réunions publiques afin de présenter un point d'avancement des projets et de leur raccordement. Un point sur les études techniques et environnementales en cours est également prévu en présence des bureaux d'études.

A ce titre le bureau d'études Sinay fera une présentation à la réunion du 25/11 et le bureau d'études Biotope sera quand à lui présent à la réunion du 28/11. Un temps long est réservé à l'échange avec la salle.

Les réunions auront lieu :

- **Le 25/11/2022 à partir de 18h30 au Centre d'Activité Nautique de Ouistreham** (Jetée Paul-Emile Victor)
- **Le 28/11/2022 à partir de 18h30 à la Halle aux grains de Quettehou** (1 Place du Marché)

Attention: Pas de système de visio prévu (l'enregistrement audio sera mis en ligne avec les présentations).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

L'équipe projet

concertation.centremanche@developpement-durable.gouv.fr
www.eoliennesenmer.fr